

MINISTRE DE LA JUSTICE

DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES
Sous-direction des ressources humaines de la magistrature
Bureau du recrutement, de la formation
et des affaires générales – RHM4
N° téléphone : 01.44.77.62.13
N° télécopie : 01.44.77.22.11
Mèl : rhm4.dsj-sdrhm@justice.gouv.fr

PARIS, LE 14 AVRIL 2014

Circulaire Note
Date d'application : immédiate

LA GARDE DES SCAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation
Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel
Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours
(hexagone et outre-mer)

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel de Saint Pierre et Miquelon
Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal
Pour attribution

Monsieur le directeur de l'École nationale de la magistrature
Monsieur le directeur de l'École nationale des greffes
Pour information

Note n° : SJ-14-89-rhm4-14-04-2014

Référence de classement : RHM4/Recrutement/Recrutement_concours/JURYS/JURY SESSION 2014/
note nomination jury 2014.doc

Mots clés : École nationale de la magistrature

Titre détaillé : composition du jury des trois concours d'accès à l'École nationale de la
magistrature.

Texte(s) source(s) : décret n°72-355 du 4 mai 1972 modifié relatif à l'École nationale de la
magistrature.

Texte(s) abrogé(s) :

Publication : BO JO
INTERNET et INTRANET temporaire jusqu'au 31 mars 2015

MODALITES DE DIFFUSION

DIFFUSION ASSUREE PAR LES CHEFS DE COURS AUX MAGISTRATS DE LEUR RESSORT

Pièce(s) jointe(s) : note proprement dite et 1 annexe



DIRECTION
DES SERVICES JUDICIAIRES

Paris, le

14 AVR. 2014

SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE LA MAGISTRATURE

Bureau du recrutement, et la formation et des affaires générales
RHM4

La Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation
Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel
Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours
(hexagone et outre-mer)

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel de Saint Pierre et Miquelon
Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal
Pour attribution

Monsieur le directeur de l'École nationale de la magistrature
Monsieur le directeur de l'École nationale des greffes
Pour information

Objet : composition du jury des trois concours d'accès à l'École nationale de la magistrature.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir trouver ci-joint pour information la copie d'un arrêté fixant la composition du jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature (session 2014).

Le directeur des services judiciaires

Jean-François BEYNEL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

ARRÊTÉ

**PORTANT NOMINATION DES PRESIDENT ET MEMBRES DU JURY
DES PREMIER, DEUXIEME ET TROISIEME CONCOURS D'ACCES
A L'ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE**

(SESSION 2014)

La garde des sceaux, ministre de la justice

- Vu l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature et notamment son article 17 ;
- Vu le décret n°72-355 du 4 mai 1972 modifié relatif à l'Ecole nationale de la magistrature et notamment ses articles 19, 32 et 32-6 ;
- Vu l'arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice en date du 13 décembre 2013 portant ouverture au titre de l'année 2014 de trois concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature ;
- Vu les propositions formulées par le Conseil d'administration de l'Ecole nationale de la magistrature en date des 28 mars 2014 et 4 avril 2014 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Le jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature, pour la session 2014, est ainsi composé :

PRESIDENT :

Monsieur Pierre Bailly, conseiller à la Cour de cassation ;

VICE-PRESIDENT :

Monsieur Maurice Quenet, précédemment conseiller d'Etat en service extraordinaire ;

MEMBRES :

Madame Sylvaine Peruzzetto, professeur à la faculté de droit de Toulouse ;
Monsieur Bernard Chauvet, conseiller à la Cour de cassation ;
Monsieur Francis Debons, président de chambre de cour d'appel honoraire ;
Monsieur Didier Safar, conseiller à la cour d'appel de Paris.
Madame Véronique Pouchard épouse Clavier, vice présidente de tribunal de grande instance honoraire ;
Maître Cécile Marchal, avocate honoraire ;
Madame Anne-Marie Favard, psychologue ;
Madame Dominique Dodu, inspectrice de l'équipement honoraire ;
Monsieur Jacques Courbin, Ministre plénipotentiaire honoraire ;

Article 2

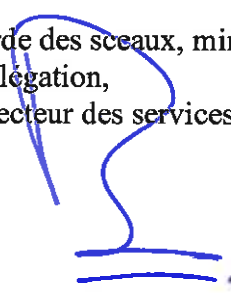
Dans le cas où le Président du jury se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission, il serait remplacé par le Vice-président, Monsieur Maurice Quenet, précédemment conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Article 3

Le présent arrêté sera affiché et notifié au directeur de l'Ecole nationale de la magistrature qui sera chargé de son exécution.

Fait, le 14 AVR. 2014

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par déléation,
Le directeur des services judiciaires



J-F BEYNEL